



Projet Régional de Santé III : Contribution de l'URIOPSS PACA et Corse

📅 Mis à jour le 4 novembre 2025

👤 De Uriopss Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

SANTÉ

ARTICLE

INFO PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE, INFO OCCITANIE



Principal instrument de pilotage régional des politiques de santé, le PRS définit les objectifs pluriannuels des actions que mène l'agence régionale de santé dans ses domaines de compétences, ainsi que les mesures tendant à les atteindre. Il s'inscrit dans les orientations de la politique nationale de santé et se conforme aux dispositions financières prévues par les lois de finances et les lois de financement de la sécurité sociale (LFSS).

L'URIOPSS PACA et Corse (équipe technique et administrateurs) a établi un document synthétique présentant les principales propositions qu'elle porte et relaye dans les groupes de travail pour la concertation sur l'élaboration de ce "PRS 3", sur les thématiques suivantes :

- L'attractivité des métiers
- Accompagner la démarche inclusive
- Pour une approche intégrée sur l'autonomie
- Soutenir les aidants
- Le grand âge
- Le handicap
- L'accès à la santé des publics en précarité
- La santé mentale